



LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima
3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 03 26 61 70 71

N° 206 – avril 2012 – prix de revient : 0,50 euro

Editorial

Les propos tenus voici quelques semaines par le ministre de l'Intérieur sur l'inégalité des civilisations ont déclenché une vive polémique qui a alimenté les media durant plusieurs jours. Le ministre estime que toutes les civilisations ne se valent pas au regard des critères républicains comme la démocratie, les libertés individuelles et collectives ou le droit des femmes. Ce fut un tollé sans précédent car la seule idée de juger notre civilisation supérieure à d'autres donne de l'urticaire aux intellectuels patentés. Toute comparaison ne peut s'entendre qu'en faveur de l'exotisme. C'est ainsi que le livre d'histoire pour la classe de 2^{de} de l'éditeur Hachette intitulé une leçon « L'Occident, un monde féodal » alors que la leçon suivante a pour titre « La civilisation musulmane au XII^e siècle ».

Ce débat controversé peut nous servir de base pour une réflexion sur la civilisation en général et la notion de civilisation chrétienne.

Le Petit Robert (1973) définit la civilisation comme l' « ensemble des caractères communs aux vastes sociétés les plus évoluées ; ensemble des acquisitions des sociétés humaines ». Jean Rostand renchérit : « Tout ce que l'homme a ajouté à l'Homme, c'est ce que nous appelons en bloc la civilisation ». Charles Maurras met aussi en lumi-

Vous avez dit "civilisation" ?

ère cette notion d'héritage : « Ne vous semble-t-il pas que le vrai caractère commun de toute civilisation consiste dans un fait et un seul fait, très frappant et très général ? L'individu qui vient au monde dans une "civilisation" trouve incomparablement plus qu'il n'apport. Une proportion qu'il faut appeler infinie s'est établie entre la propre valeur de l'individu et l'accumulation des valeurs au milieu desquelles il surgit ».

La définition même de cette notion établit une différence entre des sociétés humaines peu évoluées, restées à un stade primitif ou sauvage, et

Offices de la Semaine Sainte 2012

Chapelle	Reims	Charleville	Joinville	Le-Hérie	St-Quentin	Troyes
Jeudi Saint						
Confessions	18h00	18h30	18h-18h30			18h30
Messe vespérale	19h00	19h00	19h00	17h30	18h00	19h00
Adoration jusqu'à	24h00	22h00	24h00	24h00		22h30
Vendredi Saint						
Chemin de croix	15h00	15h00	18h00	11h00	15h00	17h00
Confessions	18h00	16h15	17h30		16h00	18h00
Fonction liturgique	19h00	17h00	19h00	15h30		19h00
Samedi saint						
Confessions	18h à 19h		20h30-21h30	17h00		21h30
Vigile pascale	22h00	22h00	22h15	22h30		22h00

celles parvenues au stade d'une civilisation. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que des sociétés parvenues au stade d'une civilisation puissent atteindre un degré plus ou moins élevé de perfection, parvenir à un degré plus ou moins élaboré de l'organisation sociale. Sans aller plus loin dans l'analyse, il est légitime d'établir une hiérarchie entre le château de Versailles et une citadelle en boue séchée du Monomotapa, entre la société espagnole du XVI^e siècle partant à la conquête du Nouveau Monde et les civilisations aztèque ou maya pratiquant à grande échelle les sacrifices humains.

Reste à savoir quels sont les critères à retenir pour établir ce classement des civilisations. Notre ministre cite les critères de la République qui peuvent se résumer dans la trilogie maçonnique qui sert de devise à notre gouvernement. Une société qui considère l'avortement comme un droit des femmes surpasserait ainsi une autre société jugée archaïque ou fascisante dans laquelle l'avortement reste un crime. Une monarchie arriverait loin derrière nos sociétés réputées démocratiques.

Pour nous, nous ne partageons pas l'échelle des valeurs de ce ministre. Puisqu'une civilisation est plus ou moins parfaite suivant qu'elle approche de l'universalité, que ce soit dans l'espace ou dans le temps, elle devra être jaugée à l'aune de la nature humaine et de son mode de fonctionnement, inscrit par le Créateur en elle, la loi naturelle. Ce n'est donc pas le progrès technique, ni la postérité matérielle, ni la complexité des échanges sociaux, ni les prouesses architecturales, ni la force des armes qui permettent de comparer les civilisations, mais bien leur soumission aux grands commandements de la loi naturelle, comme le respect de la vie, de la famille, l'exercice des vertus, la défense de la veuve et de l'orphelin, du malade et de l'indigent. Récusons donc la confusion entre le progrès technique et la civilisation. Même si la civilisation suppose cette recherche de l'amélioration des conditions de vie, nous ne savons que trop aujourd'hui que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Des progrès médicaux sur le dos des embryons sacrifiés ou des condamnés des camps : non merci !

La civilisation, si elle veut rester conforme à la nature humaine, doit impliquer une dimension religieuse. Une société athée ou indifférente en matière religieuse tourne le dos à la civilisation. Celle qui honore Dieu comme il veut l'être, suivant les enseignements de l'Évangile et de l'Église, a atteint son but sur un point crucial,

même si d'autres aspects plus concrets concourent à l'édification d'une civilisation. Mieux valent vieilles maisons regroupées autour de l'église, que pavillons neufs s'étendant autour du centre commercial !

Mais venons en maintenant à la notion de civilisation chrétienne. Nous avons à citer deux textes qui semblent se contredire. Le premier vient d'un philosophe, Marcel de Corte, dans son ouvrage *Essai sur la fin d'une civilisation* : « Il n'y a pas et il ne peut y avoir de civilisation chrétienne, au sens propre du mot, malgré l'abus qui est fait de cette expression : le christianisme étant surnaturel par essence et les civilisations étant naturelles, il ne peut exister qu'une diversité de civilisations chrétiennes. La foi chrétienne est indépendante de la structure des civilisations qu'elle surexhausse. La preuve en est livrée par l'histoire et la géographie : le christianisme n'a pas sauvé la civilisation romaine décadente et s'est adapté à la nouvelle civilisation barbare qui allait donner le Moyen Age ». Ce sont bien tous les hommes, de toutes les races et de toutes les cultures, qui sont appelés à la foi et au salut. Si une nation se convertit, sa civilisation deviendra chrétienne, mais se distinguera toujours des autres civilisations chrétiennes existantes, tout en partageant avec elles les mêmes principes de la loi naturelle et la même reconnaissance de la royauté sociale du Christ.

Le pape saint Pie X affirme quant à lui, dans sa lettre au sujet du Sillon : « Non, Vénérables Frères, il faut le rappeler énergiquement dans ce temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose comme docteur et en législateur, on ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie, on n'édifiera pas la société si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux. Non, la civilisation n'est pas à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est, c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique ». Notons que le pape n'est pas tenu à la même rigueur de termes que le philosophe. Il dénonce avec une grande clairvoyance les erreurs du Sillon et rappelle que la civilisation chrétienne n'est pas une utopie à inventer de toutes pièces, l'avènement de la démocratie universelle, mais qu'elle a existé et qu'elle existe encore, bien solidement établie sur les bases de la loi divine naturelle, le culte social rendu à la sainte Trinité et l'union étroite avec l'Église. Le propos du pape pourrait laisser croire que c'est l'Église qui dirige la société politique. Le reste de cette lettre ainsi que la pensée du pape ne peuvent nous permettre de conclure dans ce sens. Le bien commun temporel poursuivi par la société

politique chrétienne se distingue de la fin de l'Eglise qui est le salut des âmes, ces deux fins étant elles-mêmes subordonnées à la gloire de Dieu. De fait, en raison des conséquences de la chute originelle, l'Eglise a aussi pour rôle de rappeler la loi naturelle et de défendre la capacité de la raison à connaître Dieu naturellement. Elle rappelle également les principes de droit naturel que les sociétés doivent respecter pour atteindre leur fin propre. Si l'ordre naturel est bien le fondement de l'ordre surnaturel, les gardiens de la

Révélation sont aussi de fait les garants de l'ordre naturel. Comme le dit en substance Chesterton : « Chassez le surnaturel, il ne reste même plus le naturel ».

En cette année johannique, reprenons l'affirmation de notre héroïne nationale suscitée par Dieu pour restaurer dans ses droits le roi de France : « Les hommes d'arme batailleront et Dieu donnera la victoire ».

Abbé Ludovic Girod

Activités paroissiales

Intention de la Croisade du Rosaire :

Intention non communiquée

Intention de la Croisade Eucharistique :

Le pape et les évêques

Catéchismes :

Reims :

Adolescents (de 13 à 16 ans) : le mercredi de 17h30 à 18h30 en période scolaire

Adultes : les 2ème et 4ème mardis du mois de 20h30 à 21h30.

Mardi 24 : Abraham (suite)

Troyes :

Les dimanches 15 et 22 de 16h30 à 17h30

Cercles de Tradition :

Reims : pas de cercle en avril

Troyes : dimanche 29 après la messe (Les sociétés secrètes)

Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

Prunay, mardi 24 de 14h30 à 16h00 (possibilité de confier les jeunes enfants à une institutrice).

Scoutisme (Groupe Notre-Dame de France) :

Meute Bienheureux Charles de Foucauld (Louveteaux, garçons de 8 à 12 ans) : week-end à Vienne-la-Ville (51800) du samedi 21 à 10h00 jusqu'au dimanche 22 à l'issue de la messe de 10h00 à Reims

Ronde Sainte-Clotilde (Jeannettes, filles de 8 à 12 ans) : idem

Troupe Saint-Sébastien (garçons de 12 à 18 ans) : camp de Pâques du 18 au 22 avril à Vienne-la-Ville en Argonne.

Pour cet été :

Camp du 7 au 14 juillet à Lignol-le-Château (10) pour les louveteaux et les jeannettes

Camp du 10 au 28 juillet à Lormes (58) pour les scouts.

Dates à retenir :

Dimanche 29 avril : marche de préparation au Pèlerinage de Pentecôte

Du 26 au 28 mai : Pèlerinage de Pentecôte de Chartres à Orléans

Dimanche 10 juin : kermesse du Prieuré

Carnet de famille

Baptêmes

Georges du Cassé, le 17 mars à Saint-Quentin

Constance de la Forest Divonne le 17 mars à Reims

Temps pour faire ses Pâques

L'Eglise fait à tous les fidèles l'obligation de se confesser et de communier une fois par an.

Il n'y a pas de temps prescrit pour la confession.

Les fidèles doivent par contre communier au temps de Pâques. Le temps pour faire ses Pâques va du dimanche de la Passion au dimanche du Bon Pasteur. Le fidèle qui n'aurait pas communié durant cette période reste tenu de le faire le plus tôt possible.

Au fil du temps

Samedi 10 mars : récollection de Carême prêchée au Prieuré par l'Abbé Pierre-Marie Laurençon, du séminaire Saint-Curé-d'Ars. Une vingtaine de fidèles participèrent à cette journée d'instructions spirituelles roboratives et de nourrissantes prières.



Dimanche 11 : l'Abbé Laurençon célébra la messe à Charleville-Mézières et y prêcha une récollection dans l'après-midi. L'Abbé de Crécy resta à Reims le matin pour confesser durant la messe et il assura le ministère à Troyes le soir, ce qui lui permit de découvrir notre chapelle Saint-Bernard et ses paroissiens. L'Abbé Berteaux nous rendit visite du dimanche soir au lundi matin en tant que doyen de la région, après avoir baptisé à Reims le premier enfant d'un ancien élève de Camblain-l'Abbé.

Mercredi 14 : l'Abbé Girod fit sa visite annuelle auprès de nos supérieurs à Suresnes pour présenter les bilans moraux et financiers du Prieuré et de l'Ecole et discuter des orientations à venir.



Jedi 22 : les abbés du Prieuré s'absentèrent toute la journée pour une sortie de communauté. Celles-

ci sont rares car les activités cumulées du ministère sacerdotal et de l'école ne nous laissent pas de jours libres. Nous visitâmes le matin le bourg fortifié de Rocroi, lieu d'une fameuse bataille gagnée par le grand Condé, alors âgé de 22 ans, en 1643, quelques jours après la mort de Louis XIII. L'après-midi, nous découvriâmes l'Abbaye de Chimay, en Belgique, ainsi que sa fameuse bière, puis la ville de Revin, occupant un méandre de la Meuse au milieu de la forêt ardennaise.



Samedi 23 : sortie des louveteaux et des jeannettes au Fort de la Pompelle, avec un temps presque estival qui nous convient tout à fait.

L'Abbé de Beaunay était à Ecône pour assister à l'ordination au sous-diaconat : c'est au cours de cette cérémonie que les séminaristes font le pas symbolique qui les engage pour la vie dans le vœu de chasteté.

Dimanche 24 : récollection de Carême prêchée à Joinville pour une assistance nombreuse par l'Abbé Delmotte, professeur à l'Ecole Saint-Bernard de Courbevoie. Le repas et les instructions eurent un air champêtre car elles se déroulèrent dehors, sous un soleil radieux, alors que le couvent va garder encore longtemps le souvenir des températures hivernales.

Le Triduum sacré

La Semaine Sainte est le sommet de l'année liturgique. Les trois derniers jours de cette semaine nous entraînent au cœur de notre religion. Partis de l'Avent, nous avons pu préparer la venue de Notre Seigneur puis le suivre pas à pas dans les mystères de sa vie cachée (adoration des mages, présentation au temple, etc.). Le Carême, lui, nous invitait à disposer nos âmes par la prière, le jeûne et les aumônes à recevoir les grâces des trois jours saints.

Nous arrivons au terme de cette quarantaine purificatrice. Les diverses cérémonies qui vont la clôturer amènent le chrétien à s'unir aux mystères de la mort et de la résurrection de Notre Seigneur. Après quarante jours d'efforts, l'âme est mieux disposée à pénétrer ces grands mystères. Comment pourra-t-elle profiter des grâces propres à ces jours saints ? La sainte Eglise lui donne le moyen : la liturgie.

La liturgie du Jeudi Saint met à l'honneur l'Eucharistie et le sacerdoce. Vers l'Eucharistie convergent tous les autres sacrements. En un certain sens, elle est leur fin. Le Baptême permet d'y accéder ; la Confirmation donne la force de s'en approcher et de la défendre. La Pénitence comme l'Extrême-onction nettoient l'âme de ces tâches qui font obstacle à la réception de la sainte communion. Le Mariage signifie la même chose que l'Eucharistie et forme le cadre dans lequel grandiront de nouveaux sujets capables de la recevoir. Instituée lors du dernier repas de Jésus avec les apôtres, elle est son héritage qu'il lègue à son Eglise. Elle est ce qu'il a de meilleur à nous donner. Son amour pour nous s'exprime par le don total de lui-même. C'est le gage de son amitié.

Il montre aussi son amitié par l'institution du sacerdoce. Sacerdoce et Eucharistie sont étroitement liés. Le sacrement de l'ordre consacre les ministres en vue de réaliser la transsubstantiation, c'est-à-dire le changement du pain et du vin en corps et en sang de Notre Seigneur. Grâce au sacerdoce, les âmes peuvent bénéficier de la présence réelle jusqu'à la fin du monde. Les prêtres réalisent le saint sacrifice. Ils perpétuent l'offrande de Jésus à la Cène et sur la

Croix. Les deux événements ne peuvent être séparés.

La liturgie du Vendredi Saint montre le comment du don de Jésus à ceux qu'il aime. C'est la croix qui fut l'autel du sacrifice parfait. C'est à elle que l'Eglise rend hommage et adoration au cours de la Fonction liturgique : « O Croix, notre ferme espoir, entre tous les arbres, sans égale est ta noblesse ! Nulle forêt n'en produit un semblable, pour le feuillage, la fleur et le fruit... »¹. Le Christ a choisi la manière la plus rebutante pour montrer combien il nous a aimés. « Pour nous le Christ s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix » explique saint Paul aux Philippiens.

Mais cette mort était pour la résurrection d'un grand nombre. Dans la sainte nuit de Pâque, l'Eglise fait chanter au prêtre l'*Exultet*. Chant de joie où transparaît toute l'économie du salut : « O heureuse faute qui nous a valu un tel rédempteur ! ». Sa résurrection est le gage de la nôtre. Il est la tête, nous sommes les membres. Si nous restons membres du Christ alors nous ressusciterons avec le Christ. Les mots de saint Paul sont très forts pour montrer combien sont nôtres les mystères du Christ et donc celui de la Résurrection : « Dieu qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour avec lequel il nous a aimés, alors que par nos offenses nous étions morts à la vie éternelle, nous a rendus vivants avec le Christ ; il nous a ressuscités en lui... »².

Les quarante jours qui séparent Pâque de l'Ascension sont consacrés à fêter ce grand mystère de notre foi. Ils ne sont pas de trop pour exprimer toute la joie du catholique. Lui seul peut prétendre à une si haute destinée ! « Reconnais, o chrétien ta dignité ! »³.

Abbé Matthieu de Beaunay

¹ Extrait de l'hymne *Pange lingua*

² Epître aux Ephésiens, II, 4 et suivants.

³ Sermon de saint Léon 1^{er}.

Communiqué de la maison Générale de la FSSPX

Menzingen, le 29 mars 2012

Source : Maison Générale/Dici

A la suite de sa rencontre, le 16 mars 2012 avec Son Éminence le Cardinal William Levada, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, invite instamment les fidèles à redoubler de ferveur dans la prière et de générosité dans les sacrifices en ces Jours Saints et dans les semaines qui suivront la fête de Pâques, afin que la Volonté divine se fasse, et elle seule, comme N.S. Jésus-Christ nous en a donné l'exemple au Jardin des Oliviers : *non mea voluntas, sed tua fiat* (Luc,22,42).

Plus que jamais se révèle indispensable la Croisade du Rosaire, commencée à Pâques 2011 et qui doit s'achever à la Pentecôte 2012. C'est pourquoi la Fraternité Saint-Pie X qui ne veut que le bien de l'Eglise et le salut des âmes, se tourne avec confiance vers la T. S. Vierge Marie afin qu'elle lui obtienne de son divin Fils les lumières nécessaires pour connaître clairement sa volonté et pour l'accomplir courageusement.

Que les fidèles veuillent bien offrir une sainte communion à cette intention. Qu'ils fassent pleinement leur, en pensée et en acte, la prière que Notre Seigneur nous a demandé d'adresser à notre Père des cieux : *Sanctificetur nomen tuum,*

adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra ; que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !



La basilique Notre-Dame de Marceille fermée sur ordre de Mgr Planet

Communiqué du 15 mars 2012 de M. l'abbé Jérôme LE NOAC'H

Voici un an, Monseigneur Planet, évêque de Carcassonne, dans un grand élan de charité et de sollicitude apostolique, nous fermait l'accès au sanctuaire de Notre-Dame de Marceille. Il prétendait même, par voie de courrier recommandé, nous interdire jusqu'à l'accès du domaine de la basilique Notre-Dame de Marceille, pourtant ouvert 365 jours par an au public, comme n'importe qui peut le constater en se rendant sur les lieux. Il nous avait alors obligé à nous en remettre aux autorités publiques qui nous avaient autorisés à célébrer la sainte Messe sur la route, à proximité de la basilique.

Cette année, dans un souci d'apaisement, j'ai pris le parti de faire célébrer la messe du pèlerinage à mi-parcours, dans la propriété que des fidèles mettent aimablement à notre disposition. Poussé par ce même

souci, j'ai volontairement réduit la publicité autour du pèlerinage, m'abstenant notamment d'en faire la moindre annonce sur La Porte Latine, site officiel du district de France de la Fraternité Saint-Pie X.

Pour cette même raison encore, nous avons décidé de ne faire à l'arrivée qu'une brève cérémonie à l'extérieur de la basilique. Mon seul espoir était que nos pèlerins puissent rentrer à l'intérieur pour faire de manière privée leurs dévotions, comme peut le faire en ce lieu n'importe quel chrétien tout au long de l'année. Malheureusement, nos fidèles n'auront pas la chance d'être traités comme l'est n'importe quel touriste anonyme qui peut pénétrer, quant à lui, comme il le veut dans le sanctuaire. Le jour du pèlerinage, le 17 mars prochain, ils trouveront porte close !

Je doute fort que Notre Bonne Mère du Ciel apprécie que quelqu'un s'approprie des lieux de pèlerinage si vénérables, empêchant à ses enfants de venir se recueillir à ses pieds, surtout quand ce quelqu'un est évêque de l'Eglise catholique. Sans doute aurait-il eu plus de sollicitude si nous avions été protestants ou bouddhistes ! Mais, horreur et péché irrémissible, nous sommes des défenseurs de la tradition catholique. Je pense que Monseigneur l'évêque, pour sa défense, pourra mettre en avant l'état florissant de son diocèse, regorgeant de vocations, débordant sous le nombre de paroisses et de fidèles, ne sachant plus où abriter les communautés religieuses !

Ce spectacle bien pathétique, parfait reflet de l'attitude de l'Eglise de France ne peut que nous inciter à prier, en ce 600ème anniversaire de la naissance de Ste Jeanne d'Arc, et à nous tourner vers la patronne de notre cher pays pour l'implorer de lui venir en aide. Église de France, qu'as tu fait des promesses de ton baptême ?

Abbé Jérôme LE NOAC'H

Procession en l'honneur de saint Joseph...



le 1^{er} mai 2012

du Couvent des Annonciades
(22, avenue Irma Masson, 52300 Joinville)
à l'église Notre-Dame

...et vénération de la ceinture de saint Joseph

10h00 : Messe chantée

12h00 : repas tiré du sac

15h30 : procession, vénération de la relique,
retour au couvent et salut du St-Sacrement



Contact : Abbé de Beaunay

Prieuré N-D. de Fatima 3, rue Charles Barbelet 51360 PRUNAY ; tél. : 03-26-61-70-71

		Calendrier liturgique avril 2012	Prieuré N-D-de-Fatima 3, rue Charles Barbelet 51360 Prunay 03 26 61 70 71	Reims Eglise N-D de France 8, rue Edmé Moreau 03 26 61 70 71	Charleville-Mézières Chapelle St-Walfroy 20, rue de Clèves 06 08 30 91 56
dim	1	Dimanche des Rameaux		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	2	Lundi Saint	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	3	Mardi Saint	Messe : 7h30 et 11h15		
mer	4	Mercredi Saint	Messe : 7h00	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	5	Jeudi Saint		Voir tableau page 1	Voir tableau page 1
vend	6	Vendredi Saint		Voir tableau page 1	Voir tableau page 1
sam	7	Samedi Saint		Voir tableau page 1	Voir tableau page 1
dim	8	Dimanche de Pâques		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	9	Lundi de Pâques	Messe : 11h15		
mardi	10	Mardi de Pâques	Messe : 11h15		
mer	11	Mercredi de Pâques		Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	12	Jeudi de Pâques	Messe : 11h15		
vend	13	Vendredi de Pâques		Conf : 18h – M : 18h30	
sam	14	Samedi de Pâques		Conf : 10h30 – M : 11h	
dim	15	Dimanche in Albis		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	16	De la férie	Messe : 11h15		
mardi	17	De la férie			
mer	18	De la férie		Messe : 11h00	
jeudi	19	De la férie			
vend	20	De la férie			
sam	21	Saint Anselme		Conf : 10h30 – M : 11h	
dim	22	2 ^{ème} dimanche apr Pâques		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	23	De la férie	Messes : 8h30 et 11h15		
mardi	24	St Fidèle de Sigmaringen	Messes : 7h30 et 11h15		
mer	25	Saint Marc	Messe : 7h00	Conf : 18h – M : 18h30	
jeudi	26	Sts Clet et Marcellin	Messes : 8h30 et 11h15		
vend	27	Saint Pierre Canisius	Messes : 7h30 et 11h15	Conf : 18h – M : 18h30	
sam	28	Saint Paul de la Croix		Conf : 10h30 – M : 11h	Messe : 18h00
dim	29	3 ^{ème} dimanche apr Pâques		Confessions : 9h30 Messe : 10h00	Confessions : 9h30 Messe : 10h00
lundi	30	Ste Catherine de Sienne	Messes : 8h30 et 11h15		

Joinville (52) : Couvent des Annonciades – 22 avenue Irma Masson

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 9h30, messe à 10h00

Troyes (10) : Chapelle Saint-Bernard – 28, rue des Prés l'Evêque

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : confessions à 17h30, messe à 18h00

➤ Dimanche de Pâques : messe à 10h00

Saint-Quentin (02) : Chapelle de l'Immaculée Conception – 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 10h45

Le-Hérie-la-Viéville (02) : Cours Notre-Dame des Victoires – rue du Château (03 23 61 00 83)

Tous les dimanches et jours de fête d'obligation : messe à 8h30

➤ Dimanche des Rameaux : messe à 8h00 ➤ Dimanche de Pâques : messe à 11h00